

COMMUNE DE TUCQUEGNIEUX

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 AOÛT 2017 à 19H00

NOMBRE

de conseillers en exercice : 22
de présents : 12
de votants : 16

PRESENTS : Mmes – Mrs CARLI Carlo – NOCCHI Raymond – GAYCHET Marie – RONZANI Geneviève – WAWRZYNIAK Marianne – COLLE Agnès – RIANI Carlo – STACHOWIAK Simon – BOGUS Serge – MAGGI Fabien – THIVET Michèle – DI CARO Céline

ABSENTS REPRESENTES :

Mme SAMARINE Martine donne pouvoir à Mme GAYCHET Marie
Mr FACHETTI Luc donne pouvoir à Mr STACHOWIAK Simon
Mr VOUAUX Laurent donne pouvoir à Mr CARLI Carlo
Mr LIS-THIL Samuel donne pouvoir à Mr NOCCHI Raymond

ABSENTS EXCUSES :

Mr FRETTE Patrick
Mr SBERNARDORI Thierry
Mme SALON Aurélie
Mme MECHERI Sonia
Mme PANTALONE Luigia
Mr GRZESKOWIAK Jean-Marc

Madame WAWRZYNIAK est désignée secrétaire de séance.

1) PROCES VERBAL SEANCE DU 26 JUIN 2017

En l'absence de remarque, le procès-verbal de la séance du 26 juin 2017 est adopté à l'unanimité.

2) SUBVENTIONS DETR ET CTS POUR LA MISE EN PLACE D'UNE BÂCHE INCENDIE

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur les travaux de mise en place d'une bâche incendie au lieu-dit « Devant Les Moulins ». En effet, le secteur concerné n'est pas, à ce jour, suffisamment couvert au niveau de la défense incendie. Il est proposé de déposer une demande de subvention auprès de la Sous-Préfecture, dans le cadre de la DETR et auprès du Département dans le cadre du CTS. Sachant que dans l'enveloppe triennale de 25 000 €, il ne reste que 9 854 € du CTS.

A l'unanimité, le Conseil valide le devis présenté et accepte de déposer les demandes de subvention auprès des services de l'Etat et du Département.

3) BOURSE SCOLAIRE 2017

Compte tenu des frais supportés par les familles pour les dépenses de rentrée scolaire, il est proposé d'attribuer une bourse scolaire pour la rentrée scolaire 2017/2018, aux élèves fréquentant un établissement scolaire public ou laïque extérieur à la commune et ne bénéficiant pas de fournitures scolaires gratuites. L'an dernier, 50 € était accordé par élève à partir de la 6^{ème} jusque 18 ans révolu.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'accorder une bourse scolaire d'un montant de 55 € par élève.

4) TARIFS BUS 2017/2018

Considérant le devis de GERON pour le transport scolaire pour la nouvelle année scolaire, il est proposé de revoir le tarif de la carte de bus.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte d'appliquer le tarif de 31,00 €/trimestre pour la carte de bus, soit 93,00 € l'année.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h30.

The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Tucquegnieux, with the text 'Mairie de Tucquegnieux' around the perimeter. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink.